

Prêts agricoles—Loi

Il y a plusieurs sortes de prêts et les banques peuvent avoir toutes sortes de raisons pour refuser de consentir un prêt, mais ordinairement, c'est parce qu'elles peuvent réaliser plus de bénéfices en accordant un autre genre de prêt. Vu qu'il s'agit d'un programme gouvernemental et que le gouvernement garantit les prêts destinés aux améliorations agricoles, je pense qu'il incombe au gouvernement d'insister pour que les banques ne refusent jamais de consentir un de ces prêts aux agriculteurs admissibles.

J'aimerais donner quelques exemples de la façon dont on a recours à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et indiquer combien de prêts sont consentis dans ma propre province de Saskatchewan et à quoi ils servent. En 1978, 7,438 ont servi à l'achat de machines agricoles. Les banques ont consenti 276 prêts pour le défrichement. Elles en ont accordé 238 pour l'achat de bétail. Elles en ont autorisé 13 pour les gros travaux de réparation et de remise à neuf des machines agricoles, 1,107 pour l'achat de moissonneuses-batteuses et 179 pour l'achat de botteleuses.

Il y a 150,000 détenteurs d'un livret de permis dans l'Ouest et probablement 60 p. 100 d'entre eux habitent la Saskatchewan; cela veut dire que très peu de gens profitent de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Je sais que ce n'est pas parce que les autres veulent payer des taux d'intérêt plus élevés, mais plutôt parce que l'industrie bancaire doit réaliser des bénéfices, et je m'en rends aussi bien compte que n'importe qui. Les agriculteurs semblent être les seuls qui font quoi que ce soit pour leur plaisir. Les banques ne font rien pour leur plaisir, mais uniquement pour réaliser des bénéfices. Je pense que vu les chiffres que j'ai mentionnés, le gouvernement devrait peut-être demander aux banques d'offrir ces prêts aux agriculteurs et aux éleveurs, quel que soit le taux d'intérêt, s'ils sont admissibles.

Je suis bien d'accord qu'il faudrait une politique nationale en matière de produits alimentaires, mais ceux qui semblent en réclamer une avec le plus d'insistance et le plus d'efficacité sont les consommateurs. Nous savons que tout le monde doit acheter des aliments, mais le problème, c'est que les consommateurs exigent des produits alimentaires peu dispendieux. Je répète qu'il incombe selon moi au gouvernement, et je sais que le ministre de l'Agriculture en est convaincu, de garantir la stabilité de l'industrie agricole. C'est impossible de le faire en promettant des aliments à bas prix.

A cause de la prospérité de notre pays et de la richesse naturelle de notre territoire, nous avons l'obligation morale d'aider à alimenter les peuples qui ont faim. Cela représente un défi important pour les producteurs. Cependant, les producteurs n'accepteront d'aider à alimenter les peuples affamés que s'ils peuvent en même temps rendre leur entreprise rentable. Les agriculteurs, qu'ils soient céréaliculteurs, producteurs porcins ou éleveurs de bétail, doivent réaliser des bénéfices pour survivre. C'est la seule façon d'aider à nourrir les affamés du monde.

Je condamne donc le gouvernement pour sa pauvre politique alimentaire, mais je sais que le ministre de l'Agriculture n'est pas le seul à blâmer parce que c'est un homme honnête qui comprend très bien les problèmes des agriculteurs. Toutefois,

nous devons accorder notre appui au ministre de l'Agriculture pour qu'il mette le gouvernement au courant de ces problèmes qui sont également les nôtres. A notre avis, le gouvernement se préoccupe fort peu des gens de la terre. Qu'il s'agisse de l'élevage du porc, des bovins ou de toute autre production alimentaire, nous ne pouvons y rester indifférents et le ministre pas plus que nous, je le sais. Par conséquent, nous devons nous engager maintenant à l'aider s'il a des difficultés à convaincre ses collègues du cabinet des besoins de l'agriculture.

● (1540)

J'aimerais parler brièvement de l'exploitation agricole et de la petite entreprise. Plusieurs personnes, ne connaissant pas comme une entreprise. Or, dire exploitation agricole c'est dire entreprise. Les exploitants se considèrent comme de petits hommes d'affaires. Ce sont de véritables petits chefs d'entreprises dans un secteur qui ne demande pas de subventions. Ils ne demandent pas la charité. Tout ce qu'ils demandent, en réalité, c'est de pouvoir exploiter leurs terres sans avoir à subir la main forte du gouvernement ou les chinoisereries administratives. Ils veulent qu'on leur donne les outils nécessaires pour produire les aliments destinés à un monde affamé. Ils pourront le faire dans la mesure où on épargne aux petits hommes d'affaires y compris les exploitants, les tracasseries administratives, la bureaucratie et toute cette paperasserie que leur envoie un gouvernement tâillon. Nous ne pouvons pas du tout considérer les outils nécessaires aux grandes sociétés et ceux qui sont nécessaires aux petites entreprises sur le même plan. Voilà pourquoi la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et la Société du crédit agricole aident beaucoup l'agriculture.

La Société du crédit agricole nous a été très utile au Canada au cours des années mais il y a eu le problème d'interprétation. Pour quelqu'un qui se lance dans l'agriculture, il ne devrait pas être nécessaire de posséder deux demi sections pour en acheter une ou d'offrir une double garantie pour avoir droit à un emprunt du crédit agricole. Ces emprunts sont disponibles et sont consentis de bonne foi.

Si un jeune agriculteur de la circonscription du ministre voulait se lancer dans l'agriculture et possédait un quart de section, 200 acres ou la superficie courante là-bas, le ministre serait en mesure de juger son sens des affaires. Il serait connu dans le district. Le ministre de l'Agriculture ou tout autre personne de la région pourrait dire au chef du crédit de la Société du crédit agricole si ce jeune homme est capable de réussir en affaires.

Je demande au ministre de songer à demander à quatre voisins d'un jeune agriculteur de signer un engagement et de verser peut-être une caution de \$25 pour garantir qu'ils feront le maximum pour aider le jeune agriculteur à se lancer en affaires au lieu de lui demander d'avancer la moitié de l'argent pour pouvoir acheter sa terre. Si vous vous contentiez de ce genre d'engagement au lieu d'exiger des garanties excessives, vous donneriez un sérieux coup de main au jeune agriculteur. Cela permettrait dans une large mesure d'aider ce jeune homme ou cette jeune femme à réussir dans son entreprise. Je ne veux pas m'étendre trop longuement . . .